

Les mille sources de la Colère

FEVRIER 2012

Les agents de la DGFIP au rendez-vous : plus d'un agent sur trois en grève le 2 février

Depuis plusieurs semaines, partout dans le pays, les agents de la DGFIP à l'appel des organisations syndicales ont exprimé sous diverses formes (rassemblement, boycott, motion pétition) leur colère et leur rejet des politiques menées à la DGFIP. **Le 2 février, ils ont, avec près d'un agent sur trois en grève dans tous les services, rappelé fortement leur opposition aux suppressions massives d'emploi, à des conditions d'exercice des missions toujours plus difficiles, à des conditions de vie au travail toujours plus dégradées, à une reconnaissance des qualifications insuffisantes et à des rémunérations à la baisse.** Ils ont aussi porté des exigences, des revendications, que les organisations syndicales à travers la plateforme unitaire ont relayées lors de l'audience avec le directeur général ce même jour.

Une chose est sûre, la direction générale a été obligée de convenir que le nombre de grévistes a été conséquent. Mais pour autant, elle est restée de marbre face à la demande d'ouverture de négociations sur l'emploi, les missions, les conditions de vie au travail ou encore les rémunérations. Il faut souligner que, pour la 1ère fois, aucune publication des résultats de la grève n'a été faite sur ULYSSE !

Sur le fond, le directeur général, et le représentant de la ministre, ont annoncé la couleur, rien ne doit changer, tout doit continuer dans la même voie. Sur l'emploi, la réponse à la demande d'ouverture de négociations est claire : il n'y en aura aucune. C'est aujourd'hui un discours sans nuance qui est tenu : les suppressions d'emplois n'affectent pas la qualité des missions, et peuvent donc continuer sur leur rythme actuel...

Rien de tangible non plus sur la dégradation des conditions de travail, que le Directeur général nomme non sans provocation « de tensions dans le travail ». Quant aux rémunérations, c'est bien un non catégorique qui a été apporté...report vers la Fonction publique oblige !

Sa seule proposition se réduit à l'ouverture de discussions autour du calendrier 2012, sur la réforme CDI/CDIF, la question de la fiscalité patrimoniale et le service rendu aux collectivités locales.

Que la Direction Générale le veuille ou pas, la mobilisation du 2 février est un fort encouragement pour amplifier le processus engagé. Les personnels ont fait entendre leur voix. Ils en ont assez des discours d'auto-satisfaction, du peu de considération pour les efforts engagés. Ils exigent de stopper immédiatement l'hémorragie des suppressions d'emplois !

Pour la CGT-Finances Publiques, l'amplification de la mobilisation est nécessaire..

Dans les services, les débats doivent être engagés pour définir tous ensemble quelles devront être les suites à donner à ce mouvement et sous quelles formes pour contraindre la direction à répondre favorablement aux revendications des personnels.

**TOUS ENSEMBLE, CONFIRMONS ET DÉVELOPPONS
LE PROCESSUS D'ACTION ENGAGÉ !**

Le chiffre du mois

Ce lundi 16 janvier il y avait foule dans les locaux de la direction malgré le froid : une cinquantaine de collègues étaient présents pour soutenir les représentants du personnel qui ont refusé de siéger au CT suppression d'emplois et qui ont

remis la pétition signée par une grande partie des agents du département.

Il paraîtrait qu'il y avait moins de monde pour trinquer avec N°1 les jours plus tard lors des traditionnelles cérémonies des vœux. C'est la preuve plutôt rassurante que les agents choisissent avec qui ils aiment faire la fête.

Mutations 2012 filière Gestion Publique B & C

La campagne 2012 est lancée. Dans le cadre du dispositif de convergence qui doit aboutir en 2014 à des règles communes entre les deux filières, quelques adaptations ont été apportées au dispositif des années précédentes. Ci-après les points principaux à retenir :

- Date limite de dépôt : le 20 février 2012, qui est aussi la date de la CAPL.
- Les demandes formulées cette année seront interclassées entre-elles à l'ancienneté administrative.
- Les demandes restées en stock à l'issue des mouvements précédents seront traitées prioritairement suivant les critères anciennement utilisés (ancienneté de la demande)..
- Le délai de séjour sur le poste obtenu avant une éventuelle prochaine mutation est de 1 an.

N'hésitez pas à contacter les élus de la CGT Finances Publiques pour qu'ils vous apportent toutes les informations dont vous auriez besoin dans le cadre de la rédaction de vos demandes.

Chronique d'une mort annoncée

Le Comité Technique du 23 janvier dernier a acté la mise en place d'une gestion conjointe pour les trésoreries de Meymac et d'Ussel. De l'aveu même de N°1, c'est la 1ère étape vers la suppression définitive du poste de Meymac. Tout cela se fait sous un double argumentaire qui dédouane (trop ?) facilement la direction : Cette fermeture serait la seule solution pour répondre d'une part aux exigences des représentants du personnel sur la question du radon (on a le dos large) et d'autre part à la mairie de Meymac qui ne propose aucune alternative sérieuse.

La CGT a demandé seule qu'un dernier courrier soit adressé au maire pour laisser une dernière chance à la structure de survivre... en vain. Avait-on peur que la Mairie propose un nouveau local ? Il aurait fallu alors inventer un nouvel argumentaire en catastrophe !

Ponts naturels virtuels

Ça y est ! Le peuple a été consulté et N°1 a tranché : les services seront fermés les 18 mai, 24 & 31 décembre prochains. C'est ferme, définitif, entériné par le CT sauf si... la préfecture décide d'autres dates !

Ces dates s'imposeront aux collègues travaillant à la cité administrative de Tulle et par ricochet à l'ensemble des collègues du département. Sur le fond la CGT a réaffirmé sa position de principe sur cette question (cf. 1000 sources de janvier). Sur la forme on peut s'interroger sur une direction qui soumet au vote une décision sur laquelle elle admet elle-même ne pas avoir la main. Nous attendons donc avec impatience les arbitrages préfectoraux.

Record battu !

La preuve ultime qu'ils ont supprimé trop d'emplois dans le département est désormais faite : quand la neige est tombée en masse au cours de la nuit, c'est N°1 qui, au petit matin, prend la pelle pour déneiger le perron de la direction. Saluons au passage cette courageuse tentative de rapprochement de la base.

Par contre nous pouvons contacter le *Guinness Book* : nous venons de trouver le cantonnier le mieux payé de la galaxie !!!!

Le mot de la fin...

... pour Jean Arthuis ancien ministre des finances qui pantoufle aujourd'hui à la commission des finances du Sénat. Il a déclaré devant cette dernière le 25 octobre dernier : « *Il fallait sans doute un peu... de lubrifiant pour assurer cette réforme* (comprendre la mise en place de la DGFIP), *et nous avons compris que cela a été appliqué avec beaucoup de dextérité.* »

On suppose qu'il parle ici des primes substantielles accordées aux N°1 et à leurs sbires plus que de la misérable obole à destination du petit peuple.

Lubrifiés de tous les pays, unissez vous !

NOUS SOMMES SYNDIQUÉS A LA CGT, POURQUOI PAS VOUS ?

Dans les sondages d'opinion, le syndicat est majoritairement perçu comme le seul véritable " contre-pouvoir " sur lequel les travailleurs peuvent aujourd'hui s'appuyer. Forme d'organisation simple, évidente, le syndicat est effectivement le lieu naturel pour que les salariés débattent, s'organisent, agissent pour faire valoir leurs droits, leurs revendications.

Face au gouvernement, si nous voulons peser, si nous voulons être entendus, si nous voulons rompre ce sentiment d'impuissance ou d'isolement, il y a une évidence que nous ne devons pas oublier : notre force, c'est notre nombre ! C'est pourquoi la CGT s'adresse à tous.

Pour changer les choses, il faut s'organiser, alors n'hésitez plus : venez nous rejoindre pour bâtir ensemble un syndicalisme plus fort et plus efficace.